

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Merci.

1820

LA PRÉSIDENTE :

Alors merci beaucoup, Madame Mayeres.

1825

Mme MARIE-CLAIRE MAYERES :

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

1830

J'inviterais maintenant monsieur Maxime Arnoldi.

M. MAXIME ARNOLDI :

1835

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir!

1840

M. MAXIME ARNOLDI :

Mon texte, en fait, je l'ai appelé en fait : *Un cadeau pour le 375e de Montréal* et je vais me permettre en guise d'introduction de citer un court extrait du Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.

1845

LA PRÉSIDENTE :

On pensait que vous alliez nous chanter vos deux paragraphes de Richard Desjardins.

1850

M. MAXIME ARNOLDI :

Je n'ose pas. Je n'ose pas. Je pensais que c'était important quand même de les mettre au début du texte.

1855

LA PRÉSIDENTE :

Oui, ils sont très beaux, oui.

1860

M. MAXIME ARNOLDI :

Merci. Donc ce que je veux en fait vous citer, c'est le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020, ce qui est publié par la Ville de Montréal et disponible sur son site. Et je trouvais ça important de dire que c'est vraiment écrit sur le site de la Ville. On apprend que près de 90 % du territoire de l'agglomération est urbanisé et que pour répondre au développement urbain, la moitié des forêts de l'île a disparu entre 1986 et 94, puis 750 hectares supplémentaires ont été soustraits entre 1994 et 2001.

1865

La disparition du couvert forestier de l'île a entraîné la perte de 60 % de sa biodiversité. En 2010, Montréal comptait 48 espèces végétales menacées ou vulnérables et deux études plus récentes publiées en 2016 qu'on a déjà citées tantôt par la Fondation David Suzuki, font un portrait complet de l'extraordinaire biodiversité du territoire de l'Anse-à-l'Orme qui est visé par le développement immobilier.

1870

Je voulais citer aussi le biologiste Michel Leboeuf qui a publié en 2010 un magnifique ouvrage que tous devraient lire et dont on espérait qu'il soit mis au programme des institutions d'enseignement. La poésie du titre *Nous n'irons plus au bois* traduit l'inquiétude et les

1875

1880

interrogations de l'auteur sur l'état de la biodiversité au Québec. Dans cet ouvrage, Michel Leboeuf décrit les quatre grandes zones forestières du Québec en déplorant que 2.88 % seulement de la forêt méridionale où s'exprime la plus grande richesse biologique de notre territoire soit protégée.

1885

L'histoire de la préservation des espaces verts de Montréal est aussi l'histoire de la persévérance, du courage et de la détermination de citoyens qui sont sensibles à l'importance de l'environnement. Le peu d'espaces verts dont Montréal peut maintenant être fière, c'est à la persévérance et à la résistance de citoyens à qui nous le devons. Donc Pointe-aux-Prairies, Île-de-la-Visitation, Cap-Saint-Jacques, Bois-de-Liesse, Anse-à-l'Orme, Bois-de-Saraguay, Bois-de-la-Roche, Bois-de-l'Île-Bizard furent acquis souvent à l'arraché et souvent en dépit de l'opposition des administrations municipales.

1890

Le 2 juin 2016, on annonçait l'ouverture au grand public du parc-nature du Bois-de-Saraguay. À cette occasion, le responsable des parcs de la Ville de Montréal, monsieur Réal Ménard affirmait : « L'inauguration du parc-nature de Bois-de-Saraguay marque l'aboutissement d'une grande aventure ayant débuté en 1970 par une lutte citoyenne visant sa sauvegarde. »

1895

Pour sa part, le maire de l'arrondissement d'Ahuntsic, Pierre Garnier, rendait hommage à la persévérance des mouvements citoyens en ces termes : « Ce sont les citoyens, il faut le reconnaître, qui poussent les politiciens que nous sommes à agir et à faire arriver les projets. » Donc des citoyens déterminés et persévérants comme Sylvia Oljemark et Diane Fauteux qui s'opposaient en 1991 à la demande de la CUM de dézoner les terres agricoles les plus fertiles du Québec. »

1900

1905

Est-ce qu'on peut revenir en arrière et comment Montréal peut atteindre la cible qu'elle s'est elle-même fixée de protéger 10 % de ses territoires naturels sans toucher au dernier espace vert d'importance restant sur l'île? En réalité, pour atteindre cette cible, Montréal aurait besoin de 2 000 hectares de plus.

1910

De quelque façon qu'on considère le problème, ce territoire de près de 400 hectares est unique à Montréal et fait partie d'un écosystème plus grand. Il est le dernier et miraculeux rescapé des anciennes terres agricoles et des forêts riches en biodiversité ou qui furent sacrifiées au fil des ans au profit du développement immobilier, de l'étalement urbain et de l'automobile.

1915

Dans une étude qui a été présentée au Forum Nature de 2016 à la Maison du développement durable, l'auteur Jochen Jaeger de l'Université Concordia explique que le phénomène de l'étalement urbain sur l'île de Montréal et dans sa région est connu dans les années 60, c'est une accélération exponentielle. Au cours des 25 dernières années, le degré d'étalement urbain a connu une multiplication par 29. En conséquence, la proportion d'espaces verts sur l'île de Montréal n'a fait que diminuer comme peau de chagrin au fil des ans, et cela, sans que ça se traduise par une augmentation de sa population.

1920

Au contraire, dans leur étude *Urban Sprawl and Ecosystem Services*, de Jérôme Dupras et Mahbulul Alam publiée en 2014, constatent au contraire qu'entre 66 et 2011, la population montréalaise a légèrement diminué passant d'un peu plus de 1 900 000 en 66 à un peu plus de 1 800 000 en 2011.

1925

Le lundi 6 juin 2016, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de l'Île-Bizard/Sainte-Geneviève, il fut proposé de saisir l'Office de consultation publique de Montréal en vertu de l'article 83.2 de la Charte de la Ville de Montréal pour que celui-ci tienne une consultation publique sur un projet de règlement visant à réviser le Plan d'urbanisme afin de créer une réserve de biodiversité de protection contre les gaz à effet de serre sur le territoire de la Ville dans l'axe Sainte-Anne-de-Bellevue, Pierrefonds-Ouest et de l'Île-Bizard et visant les zones humides, les terres boisées et terres en friche de ces territoires.

1930

1935

Dans ce document, on rappelle entre autres l'engagement formel de la Ville de Montréal à être un chef de file dans la bataille contre l'augmentation nette des gaz à effet de serre, et parlant des territoires naturels menacés par le développement immobilier, que ces vastes espaces verts et naturels constituent les dernières réserves pour combattre avec efficacité la

1940 prolifération des gaz à effet de serre sur le territoire de Montréal. Une pétition a recueilli près de 10 000 – maintenant on dit près de 17 000 signatures de résidents de l'île de Montréal demandant la conservation de l'intégralité du territoire naturel et vert de Pierrefonds-Ouest.

1945 Le Conseil régional de l'environnement de Montréal publiait en avril 2016 le document *Analyse du potentiel de développement résidentiel dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro*. En fait, le monsieur qui m'a précédé en a parlé assez longuement. C'est eux qui ont publié le document d'ailleurs. Mais ça prouve que justement il est possible de développer dans les zones TOD finalement et non pas dans les zones, les milieux naturels et que c'est possible de trouver en dehors même de Pierrefonds d'autres lieux qu'il serait possible de développer à ce moment-là.

1950 J'ai découvert aussi sur le site de la Ville de Montréal une revue qui s'appelle *Les Cahiers métropolitains* et qui compare au moyen de statistiques Montréal avec les autres villes, les grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord. Selon le document, le Grand Montréal se classe au 9e rang des régions métropolitaines nord-américaines quant à la proportion de son territoire en aires protégées. Donc c'est 9.6 %.

1955 Mais si on regarde de plus près, on constate que de ce 9.6 %, 61.7 % est en superficie aquatique, ce qui ramène à 2.5 % la superficie terrestre protégée. Et à ce jour, nos entrepreneurs n'ont pas proposé de construire des condos sur pilotis, alors pour l'instant, ça reste ces proportions-là.

1960 L'importance de la protection des espaces verts dans la lutte aux changements climatiques et dans la préservation de la biodiversité n'est plus à démontrer. Monsieur Coderre, lors de l'accord de la COP21 à Paris a déclaré que Montréal assume un rôle de leadership sur la scène internationale en matière de lutte aux changements climatiques.

1965 Cette déclaration doit être soutenue par des gestes concrets et doit être un exemple d'engagement face aux citoyens. On a déjà dit, en fait je pense – je sais qu'on répète des fois des informations parce que c'est un peu les mêmes statistiques – on sait que Montréal protège

1970 moins de 6 % de son territoire et que la moyenne canadienne est de 10 %. Il faut donc préserver ce qui reste de nos territoires naturels et arrêter l'étalement urbain sur l'île.

1975 Monsieur Normand Marinacci, le maire de Sainte-Geneviève/l'Île-Bizard a déposé une motion au conseil municipal le 18 mai 2016 pour demander un moratoire sur le développement immobilier dans Pierrefonds-Ouest. Il s'adressait lors de ce conseil en ces termes à l'assemblée : « Pourquoi ne pas mettre un moratoire sur le développement de l'Anse-à-l'Orme? Vous avez les moyens, vous avez le pouvoir, la loi est avec vous. Vous devez conserver l'Anse-à-l'Orme. »

1980 Monsieur David Cliche déplorait récemment les frais associés aux délais et aux nombres études que le promoteur a dû engager pour faire la promotion de son développement. Mais il ne parle pas des coûts à l'environnement qu'occasionnerait ce projet de banlieue, de la perte irrémédiable de biodiversité, de connectivité écologique, de l'augmentation des GES, des coûts de santé, etc. Et que dire du travail incessant de bénévoles qui, certains depuis 40 ans, ne comptent ni leur temps, ni leur argent pour laisser un héritage vert aux générations futures, un héritage durable, le dernier espace vert d'importance sur notre île et dont Montréal ne peut pas se priver.

1985 Monsieur Coderre et Monsieur Beis, des Montréalais vous demandent de faire montre d'un véritable leadership dans la lutte aux changements climatiques et d'offrir à vos concitoyens de protéger intégralement le territoire de l'Anse-à-l'Orme. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1995 Merci, Monsieur. On aurait quelques questions à vous poser.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

2000 Vous parlez de ces informations qui comparent Montréal, le pourcentage des zones protégées, le Grand Montréal avec les autres régions métropolitaines.

M. MAXIME ARNOLDI :

Oui.

2005 **M. JOSHUA WOLFE, commissaire :**

Et vous dites que 61,7 % est en superficie aquatique.

2010 **M. MAXIME ARNOLDI :**

C'est ça.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

2015 Vous parlez des berges? Vous parlez du fleuve même?

M. MAXIME ARNOLDI :

2020 Non, non. C'est vraiment – si je comprends bien – c'est vraiment dans l'eau elle-même finalement. C'est l'eau qui est protégée. C'est difficile de savoir exactement ce que ça signifie, je vous avoue. Moi-même, je me pose la question parce que c'est clairement identifié dans les petites lettres en bas que de ce 9.6 % ou 9.7 %...

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

2025

Oui, 9.6.

M. MAXIME ARNOLDI :

2030 C'est ça, 9.6 %, une partie seulement de 2,5 % est la partie terrestre protégée.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Et est-ce que vous avez la source, le titre exact de ces Cahiers métropolitains?

2035

M. MAXIME ARNOLDI :

Oui, C'est Cahier métropolitain numéro 5 et ça se trouve effectivement... Attendez un peu.

2040

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Vous pourriez nous l'envoyer par courriel par après, peut-être?

2045

M. MAXIME ARNOLDI :

Oui, certainement, oui. Absolument.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

2050

Vous avez les coordonnées de Stéphanie?

M. MAXIME ARNOLDI :

2055

Oui.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Oui, merci.

2060

LA PRÉSIDENTE :

Alors il me reste à vous remercier beaucoup.

2065 **M. MAXIME ARNOLDI :**

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

2070

J'inviterais maintenant monsieur Richardson. Bonjour, Monsieur!

M. GARETH RICHARDSON :

2075

Good evening. My name is Gareth Richardson. I'm making this presentation on behalf of the Green Coalition but I also have been a resident of Pierrefonds for the last 37 years. So, I do not something of the area.

LA PRÉSIDENTE :

2080

Could I ask you to speak a little louder, please?

M. GARETH RICHARDSON :

2085

I'll try. Just to talk about the Green Coalition. It's a non-profit organization, we are a group members, and a few of individual members as well, we have been working to preserve natural spaces that improve the environment generally in the Montreal region for the last 26 years now. And we have been involved with this Pierrefonds West situation for at least since 1990, when we were campaigning against the dezoning of this area from the permanent agricultural zone.

2090